

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1616

Rubrik: Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le goût de la niche

Entre Roger Federer qui domine le tennis mondial et la ville de Zurich qui renonce à l'organisation des grandes manifestations sportives, il y a la Suisse avec son penchant pour la miniature et sa méfiance à l'égard de la démesure.

Le triomphe de Roger Federer à l'US Open n'est pas un événement anodin. En gagnant trois des quatre tournois majeurs cette année, le tennisman a signé peut-être le plus grand exploit sportif suisse de tous les temps. Certes, les champions helvétiques ont dominé outrageusement par le passé certaines disciplines : on garde le souvenir des moissons de médailles de nos skieurs aux Jeux olympiques de Sapporo au Japon en 1972 et aux Championnats du monde de Crans-Montana en 1987. Mais, le ski alpin n'intéresse qu'un nombre limité de pays.

Plus récemment, la victoire d'Alinghi dans la Coupe de l'America, bien qu'éti-quetée suisse (cf. *DP* n° 1547), gardait un arrière-goût plus international que les histoires de gros sous divisant Ernesto Bertarelli et Russell Coutts ravivent.

Maître incontesté d'un des sports les plus médiatisés, «Rodgeur» est devenu une icône de la Suisse.

La loi d'abord

Contraste saisissant avec ce succès : la même semaine, les projets d'organiser deux des plus grandes manifestations sportives du monde dans notre pays ont du plomb dans l'aile. A Zurich, le principal investisseur privé a préféré renoncer à construire le stade aux conditions posées par le Tribunal administratif pour tenter d'en obtenir de plus favorables. Si le Crédit Suisse obtient gain de cause au Tribunal fédéral, footballeurs et consommateurs auront une nouvelle enceinte, mais trop tard pour l'Eurofoot 2008. L'UEFA a fait savoir son mécontentement et le partenaire autrichien cache mal son embarras. Cette même ville de Zurich a par

ailleurs renoncé à sa candidature pour organiser les Jeux olympiques d'hiver 2014. Le monde politique a baissé pavillon devant les risques financiers d'un tel projet.

Cette dialectique sportive d'actualité ne constitue pas une surprise. L'industrie suisse est spécialement performante dans quelques niches qui requièrent une haute valeur ajoutée : un horloger jurassien ne renierait pas la haute précision de Roger Federer. En revanche, nos structures institutionnelles complexes s'accommodent mal d'un délai fixe et d'un événement éphémère, si planétaire soit-il. Les grands projets dans lesquels le pays se reconnaît s'inscrivent plutôt dans le long terme, à l'image de la construction des nouvelles lignes ferroviaires alpines. De ce point de vue, il est rassurant que le respect de la loi passe au-dessus des diktats d'une organisation sportive. *ad*

Schaffhouse

L'autre bout de la Suisse

Rattaché par un mince bandeau de terre à la mère patrie helvétique, Schaffouse ressemble, géographiquement, à une version alémanique du canton de Genève. De taille analogue, ses 150 km (80%) de frontière avec l'Allemagne n'ont rien à envier aux 105 kilomètres franco-genevois. Pourtant, rien ne semble comparable entre Schaffhouse, canton et ville de seconde zone, invisible dans l'ombre de la métropole zurichoise et Genève l'internationale qui concurrence cette même Zurich dans la représentation de la Suisse à l'étranger. Les problèmes rencontrés ne sont pas non plus les mêmes. Le projet

d'agglomération nommé «Schaffhausen Plus» traite, outre les inévitables questions de gestion de la mobilité, essentiellement de développement économique. Genève, bien plus densément peuplée, est tenaillée par la question du logement et du prix du foncier. L'attitude vis-à-vis de l'Europe est un autre point qui illustre les divergences fondamentales entre le canton rural et la ville internationale. Comme les Genevois, les Schaffhousois traversent la frontière pour faire leurs achats et les salaires attirent chaque jour de nombreux frontaliers dans le canton mais cet échange n'y a pas empêché un refus très net de

l'adhésion à l'Union européenne. Toujours classé parmi les cantons les plus conservateurs, Schaffhouse n'est pas europhile. La raison serait à chercher dans l'histoire : sacrifié aux nazis par le fameux «réduit national», ce canton entretiendrait un anti-germanisme sans concession. Les autorités régionales savent néanmoins coopérer et disent entretenir d'excellents rapports entre elles, malgré les récents contrôles douaniers pointilleux et la grogne qu'ils ont suscitée. La zone d'activité transfrontalière GGP (grenzüberschreitender Gewerbepark) qui doit attirer des entreprises high tech se veut le

signe de cette collaboration. Situé presque exclusivement sur le territoire allemand, ce projet devrait participer à la relance économique de la région mais se heurte à des problèmes juridiques. Un contrat entre l'Allemagne et la Suisse devrait bientôt entériner le statut particulier auquel le GGP sera soumis. En attendant, Schaffhouse a accueilli vendredi dernier le conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz et le député allemand Friedrich Merz lors d'une soirée consacrée aux relations entre la Suisse et l'Allemagne. Zurich, Kloten et le bruit des avions n'ont pas toujours l'exclusivité. *cf*